

# Protégez-vous contre le COVID-19 - Medicare couvre le vaccin



Medicare couvre la vaccination contre la maladie de Coronavirus 2019 (COVID-19) et la vaccination est gratuite.

Consultez votre médecin ou un service de santé local pour vous faire vacciner. N'oubliez pas de vous munir de votre carte Medicare rouge, blanche et bleue, même si vous êtes inscrit à un plan Medicare Advantage. Votre prestataire de soins aura besoin de votre numéro Medicare pour facturer Medicare.

- Vous pouvez consulter [Medicare.gov](https://www.Medicare.gov) pour obtenir de plus amples informations sur la couverture Medicare du vaccin COVID-19 et sur d'autres services associés.
- Accédez à (ou créez) votre compte sécurisé sur [Medicare.gov](https://www.Medicare.gov) pour imprimer une copie officielle de votre carte Medicare.
- Consultez le site web [CDC.gov/coronavirus](https://www.CDC.gov/coronavirus) pour en savoir plus sur les vaccins et les mesures que vous pouvez prendre pour vous protéger et protéger les autres contre le COVID-19.